# Aide pour répondre à l'enquête

Substances « liste B » de l'arrêté surveillance du 7 août 2015 et substances à surveiller sur sédiments marins : enquête sur les capacités analytiques des laboratoires



#### **Généralités**

Le formulaire mis en place sur le site AQUAREF comporte une liste de 171 substances pour lesquelles saisir les capacités analytiques du laboratoire sur les matrices « eau douce » et/ou « sédiments continentaux » et/ou « eau saline » et/ou « sédiments marins ».

Cette saisie nécessite une authentification préalable et peut être réalisée en plusieurs fois. Dans le cas d'un laboratoire implanté sur plusieurs sites, la saisie doit être réalisée pour chacun des sites depuis le compte utilisateur correspondant.

En cas de problème ou de demande d'information, il est possible d'utiliser l'adresse de contact webmaster-aquaref@ineris.fr.

### **Etape 1: Identification sur le site AQUAREF**

Avant d'accéder au questionnaire, vous devez être connecté sur votre compte utilisateur. Pour cela, dès la page d'accueil :



- Renseigner dans l'espace réservé votre **Nom d'utilisateur** et votre **Mot de passe** puis
- Cliquer sur le bouton **Se connecter**.
- Au cas où vous auriez perdu vos identifiants, il vous est possible de les récupérer en cliquant sur le lien **Demander un nouveau mot de passe**. Au cas où vous ne possédez pas encore de compte sur le site AQUAREF, vous pouvez en faire la demande en cliquant sur le lien **Créer un nouveau compte**. La création d'un nouveau compte nécessite de fournir une adresse mail non encore utilisée sur un compte existant.



# **Etape 2 : Saisie des données**

Une fois connecté sur votre compte, vous pouvez accéder au questionnaire à l'adresse suivante :

http://www.aquaref.fr/2018-enquete-aux-laboratoires-capacites-analytiques/none

Une fois connecté, ce lien est également disponible sur la rubrique suivante :

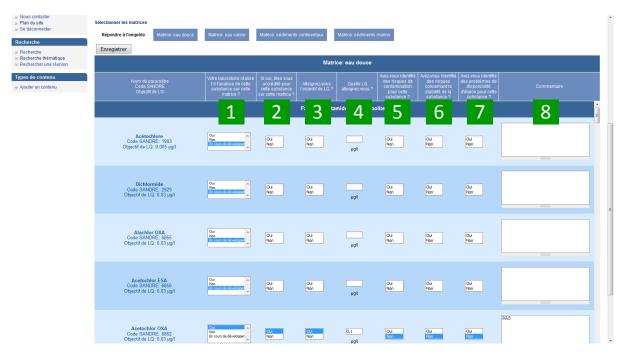


Le questionnaire est composé de quatre formulaires des données à saisir, correspondant aux quatre matrices : eau douce, eau saline, sédiments continentaux et sédiments marins. Pour sélectionner les matrices que vous analysez, cliquer sur **Sélectionner les matrices**.





Cliquer sur une des matrices que vous avez sélectionnées pour afficher le formulaire des données à saisir correspondant.



Pour chaque ligne, renseigner chacune des cases non grisées selon les prescriptions suivantes :

- Dans la deuxième colonne, indiquer si votre laboratoire procède à l'analyse pour la matrice correspondante :
  - Oui : votre laboratoire peut réaliser l'analyse de cette substance pour la matrice correspondante
  - Non : votre laboratoire ne procède pas à l'analyse de cette substance pour la matrice correspondante
  - En développement : votre laboratoire procède actuellement au développement d'une méthode pour l'analyse de cette substance pour la matrice correspondante
- Dans la troisième colonne, indiquer si votre laboratoire est accrédité pour l'analyse de cette substance pour la matrice correspondante
- Dans la quatrième colonne, indiquer si votre laboratoire atteint l'objectif de LQ pour cette substance pour la matrice correspondante
- Dans la cinquième colonne, indiquer la LQ atteinte par votre laboratoire pour cette substance pour la matrice correspondante
- Dans la sixième colonne, indiquer si votre laboratoire a identifié des risques de contamination pour cette substance pour la matrice correspondante



- Dans la septième colonne, indiquer si votre laboratoire a identifié des risques de contamination pour cette substance pour la matrice correspondante
- Dans la huitième colonne, indiquer si votre laboratoire a identifié des problèmes de disponibilité d'étalon pour cette substance
- Saisir les remarques éventuelles que vous auriez à formuler pour la substance et la matrice correspondante

# Etape 3 : Enregistrement des données saisies

L'image suivante présente le bas du formulaire :



Cliquer sur le bouton **Enregistrer** (également disponible en haut du formulaire) pour sauvegarder vos saisies. Un contrôle de saisie est réalisé au moment de l'enregistrement, les éventuelles erreurs de saisie vous sont signalées en haut du formulaire. Vous pouvez à tout moment enregistrer vos données saisies et réaliser ainsi la saisie en plusieurs fois (date limite de saisie : vendredi 6 avril 2018). Répéter les opérations 1 à 9 pour les autres formulaires que vous avez sélectionnés.